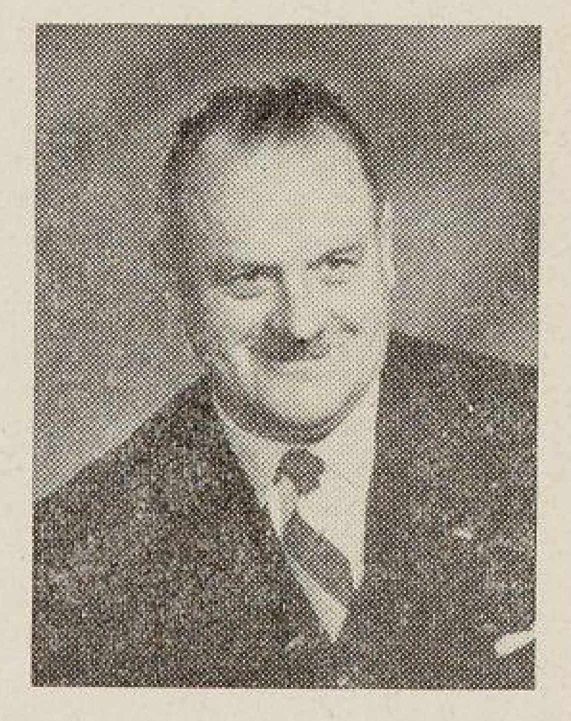
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin du 18 Novembre 1962

ELECTRICES, ELECTEURS

La mission que vous nous avez confiée le 30 Novembre 1958, nous l'avons accomplie l'un et l'autre toujours en parfaite union de pensée avant tout pour les décisions graves que nous avons eues à prendre, mais aussi pour cette action quotidienne que nous avons menée main dans la main, au service de tous.



Roland BOUDET, Député sortant
Candidat libéral européen
Agréé par le Centre National des Indépendants et Paysans,
Parrainé par la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises

Pierre LALLEMANT
Cultivateur à Irai
Vice-Président de la Caisse locale de Crédit Agricole de L'Aigle,
Assesseur titulaire preneur à la Commission paritaire du canton de L'Aigle
Croix de guerre 1939-1945,
Médaille militaire,
Chevalier de la Légion d'honneur.

AU SERVICE DE TOUS

Aussitôt élus et sans arrêt nous nous sommes mis au service de tous pour vous aider à vaincre vos difficultés personnelles.

Au cours des très nombreuses permanences tenues à Mortagne et à Gacé et dans tous les chefs-lieux de canton nous vous avons reçus les uns et les autres très cordialement, sans aucune distinction d'opinion ni de fortune. Nous avons particulièrement tenu à venir en aide aux plus humbles, aux plus malheureux, à ceux que la vie a durement frappés. Chaque jour, c'est en moyenne vingt lettres qui sont parties pour assurer rapidement et souvent efficacement la défense des uns et des autres dans toutes sortes d'affaires.

Demain nous continuerons avec encore plus de poids si vous nous accordez votre confiance, cette action permanente au service de tous.

AU SERVICE DE LA REGION

De nouvelles industries se sont installées depuis 1958.

C'est au cours de la campagne électorale de 1958 que nous avons relancé avec force cette idée qu'il était urgent de créer de nouvelles activités dans notre région, afin que la jeunesse puisse trouver des emplois chez nous et ne soit plus obligée d'aller ailleurs s'installer. Le courant d'opinion déclanché fut si fort qu'il s'imposa aux élections municipales de 1959. C'est donc en parfait accord avec les municipalités et en ayant un étroit contact avec les maires et les conseillers généraux que nous avons agi, tant sur le plan local qu'à Paris, pour favoriser la venue de nouvelles industries dans notre région.

Nous poursuivrons notre action afin que tous nos bourgs retrouvent de la vie.

Des industries se sont installées à : Mortagne, L'Aigle, Bellême, Gacé, Igé, Moulins, Sainte-Gauburge, Longny, Rémalard. On en prévoit au Theil et au Merlerault prochainement.

Nouvelles activités agricoles

L'activité industrielle ne doit pas nuire à l'activité agricole mais au contraire la compléter, surtout sur le plan main-d'œuvre. Une région est toujours prospère quand il y a beaucoup d'habitants, et malheureuse quand elle est désertique. Nous devons donc aider tous les secteurs d'activité à se développer : artisans, commerçants et agriculteurs. C'est pourquoi nous avons aidé à ce que soit décidé en haut lieu l'agrandissement et la modernisation des abattoirs de Gacé.

Par ailleurs, comprenant combien la création de caves de vieillissement pour l'eau-de-vie peut, comme celle qui existe à Mortagne, offrir de possibilités nouvelles de débouchés pour notre production cidricole, nous avons étudié un projet qui prévoit la création de deux caves nouvelles et la fusion des trois ainsi installées dans chaque région d'appellation contrôlée. Nous pensons qu'ainsi nous pourrions offrir une possibilité de tirer profit de nos pommiers, ce qui nous paraît souhaitable.

Notre action au service de tous les organismes agricoles, notre appui donné à tous ceux qui se consacrent à la défense des agriculteurs prouvent notre souci d'aider cette activité essentielle de notre région afin que les agriculteurs connaissent une juste prospérité.

Le problème du logement et des écoles

Une région ne peut être prospère si elle se dépeuple. Nous avons créé un syndicat de communes, dont M. BOUDET a été élu président et qui met à la disposition des municipalités les moyens techniques de la Société mixte de Construction S.E.M.I.N.O.R.

A L'Aigle, cette Société doit construire les logements de L'Horloge, elle étudie par ailleurs des projets à Mortagne, Bellême et Saint-Martin et Rémalard.

Mais il faut que l'Etat aide davantage la construction et il nous faut trouver une solution de construction rapide de logements économiques. Nous nous emploierons à la réaliser.

Qui dit logements dit aussi écoles. Nous avons apporté tout notre appui aux maires et aux instituteurs soucieux de voir leurs communes équipées convenablement en classes et nous avons posé deux questions écrites sur les crédits scolaires. Nous avons voté la loi scolaire relative à l'Enseignement privé et aidé des établissements à obtenir des contrats. Il nous a été possible aussi d'apporter une solution complète (réalisation rapide et financement) à une petite commune qui souhaitait une salle des fêtes. Celle-ci peut, s'il le fallait, se transformer en classes.

Cette politique de défense de nos petites communes, de nos petits villages, de leurs artisans, de leurs commerçants, de leurs habitants est notre première préoccupation, nous la poursuivrons avec force.

AU SERVICE DES DIFFERENTES CATEGORIES SOCIALES

Agriculture

Membre de la Commission de la Production et des Echanges, qui comprend l'agriculture et de l'Amicale parlementaire agricole, ainsi que l'Amicale parlementaire de défense des bouilleurs de cru, M. BOUDET est intervenu à la tribune de l'Assemblée dans tous les débats agricoles. En Juin 1959 (agriculture et décentralisation, abattoirs) ; en Décembre 1959 (défense des bouilleurs de cru) ; en Décembre 1959 (défense de la forêt française et du personnel forestier) ; en Mai 1960 (défense de l'exploitation familiale agricole) ; en Mai 1961 (défense des producteurs de lait) ; en Juillet 1961 (défense de la rentabilité, de la parité des prix) ; en Mai 1962 (défense de l'agriculture qui doit être à égalité avec les autres secteurs d'activité) ; en Juillet 1962 (à propos de la loi sur les S.A.F.E.R., pour déclarer que cette loi a été votée trop rapidement et devrait être mieux étudiée pour apporter plus de réelles satisfactions au monde agricole).

Ayant participé aux grandes manifestations de masse de Chartres et de Laval nous avons signé la demande de convocation du Parlement et maintenu notre signature. Nous avons participé à toutes les manifestations agricoles de la région et posé des questions écrites aux ministres afin d'éclairer des points obscurs de la législation ou de la politique (5 questions au sujet des bouilleurs de cru, 6 questions au sujet des retraites agricoles, 8 questions sur des problèmes agricoles). J'ai voté la loi d'orientation agricole et la loi complémentaire et notre action visera à ce que l'électrification, les routes, les adductions d'eau soient rapidement achevées et surtout à ce que la parité des prix soit rétablie en faveur de l'agriculture.

Monde Ouvrier

Nous avons déposé le 11 juillet 1960 une proposition de loi tendant à la suppression des zones d'abattement de salaires et à la création des zones d'abattement d'impôts pour les industriels de province. La Commission des Affaires Culturelles et Sociales a confié au chanoine Kir le soin de présenter un rapport sur cette proposition. Ce rapport favorable a été adopté par la Commission. Notre action consistera à tout faire pour que cette proposition soit discutée et votée. Par ailleurs nous avons déposé une seconde proposition de loi tendant à l'institution d'un plan social qui serait discuté et voté en même temps que le plan de modernisation et d'équipement. Par des questions écrites au sujet de la Sécurité Sociale (2), des impôts (4), des Allocations Familiales (1) nous avons obligé le Gouvernement à préciser des points discutables et à permettre une meilleure défense des droits de chacun. Notre action visera à ce que le monde ouvrier connaisse une véritable « promotion sociale » sous forme

de salaires plus élevés afin qu'une famille de travailleurs puisse vivre dignement avec le seul salaire du chef de famille.

Commerçants, Artisans

Membre de l'Amicale Parlementaire des Petites et Moyennes Entreprises, M. BOUDET a suivi attentivement toutes les questions concernant la défense des petits commerçants et artisans. Nous avons déposé, le 13 juillet 1961, une proposition de loi visant à l'abrogation des ordonnances 60-1253 et 60-1257 modifiant le code des débits de boissons. Ces ordonnances faisaient disparaître tous les débits situés près de certains édifices. Cela eut amené de sérieuses perturbations dans bon nombre de localités et ruiné beaucoup de petits cafés. Nous reprendrons la question pour qu'aucune menace ne pèse plus sur personne. Par des questions écrites (2 visant le commerce, 4 visant les artisans, 3 au sujet des baux commerciaux et particuliers) nous avons défendu les intérêts des petits commerçants et des artisans.

Professions libérales, Fonctionnaires

Il va de soi que la proposition de loi que nous avons déposée visant à la suppression des abattements de zones de salaire aurait des répercussions sur les traitements des fonctionnaires. Nous avons aidé de notre mieux bon nombre de syndicats et d'associations en posant des questions écrites, dix au total, qui ont obligé les ministres à prendre par écrit des engagements désirés par les intéressés. Une nation ne peut vivre sans fonctionnaires. Notre but est qu'ils soient mieux rétribués pour être tous de qualité et que de nouveaux organismes ne viennent pas en augmenter le nombre sans nécessité. Une nation doit aussi avoir le souci de permettre à ses ingénieurs, ses avocats, ses notaires, ses médecins et à tous ceux qui font partie des professions libérales, d'avoir la possibilité de connaître une indépendance de travail et un standing de vie que justifient leurs connaissances et leurs responsabilités dans la vie de la nation.

Anciens Combattants, Personnes âgées

De toutes nos forces nous avons, en vain, protesté contre la suppression injustifiée et blessante, de la retraite des Anciens Combattants. Nous ferons tout pour que les A. C. de toutes les guerres soient mieux aidés qu'ils ne le sont. Pour les défendre nous avons posé deux questions écrites.

Pour défendre les vieux et les rentiers viagers, nous avons posé quatre questions écrites afin de faire relever le plafond des ressources et permettre qu'on attribue plus largement les aides indispensables Nous avons aussi déposé une proposition de loi visant à instituer une retraite de base unique égale pour tous. Pour tous ceux qui sont venus nous voir nous avons fait l'impossible pour les tirer de la misère. On devrait augmenter les diverses retraites ou allocations qui sont actuellement nettement insuffisantes et nous voudrions qu'il soit aussi possible aux personnes pas trop âgées de pouvoir trouver des emplois à leur mesure.

Jeunesse

La jeunesse a des problèmes particuliers mais c'est en réalité tous les grands problèmes qu'elle pose avec plus d'intensité : instruction, équipements sportifs, organisation des loisirs, logement, décentralisation. C'est parce que nous voulons que les jeunes puissent s'instruire, apprendre un métier, trouver un emploi et un logement que nous avons aidé les réalisations en cours et que nous voudrions voir l'Etat faire un effort plus grand dans tous ces domaines.

NOTRE POLITIQUE

Parce que nous avions des opinions identiques sur les grands problèmes politiques nous nous sommes unis lors des élections de 1958. Nous sommes toujours totalement d'accord sur ces mêmes idées.

Parce que nous avions trouvé, à cette époque, dans le programme de l'U. N. R. le reflet de nos opinions, nous avions donné notre adhésion à ce parti.

Nous pensions ainsi pouvoir défendre ce qui nous tient le plus à cœur, c'est-à-dire les intérêts justifiés de ceux qui nous ont fait confiance (monde rural, ouvriers, anciens combattants, petits commerçants), et les intérêts primordiaux de la nation (pour notre sécurité garder l'Algérie sous notre influence, pour sa sécurité et sa prospérité construire l'Europe politique, pour l'équilibre de notre pays réaliser une véritable décentralisation).

Par discipline, contrairement à nos promesses, nous avons été contraints de voir s'orienter vers des directions opposées à ce qui était prévu, notre politique économique, sociale et étrangère.

Lorsque, en Octobre 1960, le Gouvernement a demandé au Parlement de voter des crédits pour la réalisation d'une force de frappe française, c'est-à-dire pour que la France construise seule des bombes atomiques et des engins pour les transporter, nous avons pensé que ce n'était pas raisonnable de dépenser tant de milliards pour n'arriver à rien d'efficace, car il n'est pas pensable que la France avec ses 46 millions de Français, puisse avoir les mêmes armes atomiques, si onéreuses, que l'U.R.S.S., qui a 200 millions d'habitants ou les U.S.A. qui en ont 180.

La défense atomique ne peut se faire qu'à l'échelle européenne.

L'Europe, avec ses 180 millions d'habitants, pourrait entreprendre une telle défense et la France y participer pour sa juste part.

Sachant combien nous avons besoin de crédits pour nos logements, nos écoles, nos routes, nos adductions d'eau, nous avons pensé qu'il n'était pas honnête de laisser le Gouvernement s'engager dans la réalisation chaque année plus coûteuse de la force de frappe.

On ne peut faire à la fois des bombes, des maisons et des écoles. Il faut choisir.

Nous avons choisi les maisons, les écoles, les routes.

Et nous avons voté une motion préalable qui demandait au Gouvernement d'examiner à nouveau son projet mais dans le cadre européen.

Ayant voté à 18 heures, nous avons été exclus de l'U. N. R. à 18 h. 30 sans qu'on nous ait permis la moindre explication.

Par ailleurs, nous avons œuvré utilement en participant aux travaux du Comité parlementaire d'étude pour l'impôt sur l'énergie, qui veut proposer et faire adopter une simplification totale du mode de perception des impôts. Moins de déclarations et plus de justice afin de payer moins d'impôts.

Soucieux de garder notre indépendance et notre liberté d'action nous n'avons donné notre adhésion à aucun autre « grand parti ». Mais après des mois de total isolement dans l'Assemblée, nous avons été un certain nombre de nouveaux qui décidèrent de se réunir afin de mieux nous défendre dans le mécanisme parlementaire, qui brise et ignore les hommes seuls. De nos réunions est sorti un groupement « Libéral Européen » qui nous unit Librement, sur de grandes idées communes clairement exprimées et particulièrement pour que la liberté soit laissée aux hommes dans tous les domaines et notamment en matière de travail, de syndicats et d'enseignement.

Comme nous l'avons dit publiquement et écrit avant le référendum, nous souhaitons que le général de Gaulle reste Président de la République mais nous pensons qu'il faut faire loyalement fonctionner nos institutions votées en 1958.

EN BREF :

Le choix est simple

— **Voulez-vous voter pour des hommes de la 4e République**

M. E. VOYER, qui est candidat pour la 6e fois :
- → élu député le 21.10.45 (U.D.S.R.).
- → battu le 2.6.46 (Rassemblement des Gauches).
- → battu le 17.6.51 (Intérêts économiques).
- → battu au Sénat le 19.6.58.
- → battu au Sénat le 28-4-59.
- → candidat le 18.11.62 (U.N.R.).

M. L. MERMAZ, qui est candidat pour la troisième fois.
- → battu en 1956 (Entente Républicaine).
- → battu en 1958 (Union Démocratique et Paysanne).
- → candidat en 1962 (U.D.S.R.).

— **Voulez-vous voter pour des inconnus ?**

M. POILPRE, communiste ; M. PETEL, socialiste ; M. DAILLET, M.R.P.

— **Ou voulez-vous voter pour des hommes actifs et dévoués que vous connaissez ?**

— **Alors votez pour :**

R. BOUDET et P. LALLEMANT

APPEL A NOS AMIS

Pour déjouer toutes les manœuvres ourdies contre nous, nous adressons un appel pressant à tous nos amis afin qu'ils votent et fassent voter en masse dès le 1er tour. Pas d'abstentions le 18.

REPONSE A NOS ADVERSAIRES

Parce que notre dévouement au service de tous nous vaut la sympathie d'un très grand nombre d'électrices et d'électeurs.

Parce que nous voulons rester des élus libres de nos décisions et de nos votes on nous couvre d'injures et de calomnies et l'on monte des combinaisons sournoises.

S'il y avait dans ces accusations la moindre vérité les responsables et les élus départementaux indépendants et paysans qui nous connaissent bien n'auraient pas permis que nous soyons officiellement « agréés par le Centre national des Indépendants et Paysans » et la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises ne nous aurait pas donné son parrainage.

AGRICULTEURS ! Un seul candidat est agriculteur, c'est Pierre LALLEMANT, un seul candidat a prouvé qu'il connaît bien vos problèmes et qu'il est à fond avec vous pour vous défendre, c'est Roland BOUDET.

Seuls, ils sont agréés par les Indépendants et Paysans, seuls, ils sont des vôtres.

Vous leur donnerez votre confiance.

PETITS COMMERÇANTS, ARTISANS

Vous donnerez votre confiance à Roland BOUDET, qui vous a effectivement défendu, qui veut que vous gardiez votre indépendance dans la prospérité et qui est le seul candidat ayant le parrainage des P.M.E.

OUVRIERS, FONCTIONNAIRES

La seule proposition de loi visant à la suppression des abattements de zone de salaires a été déposée par Roland BOUDET.

ELECTRICES ! ELECTEURS !

Votez pour deux hommes que vous connaissez bien, qui ont prouvé par leur activité et leur dévouement, qu'ils méritaient votre confiance.

Roland BOUDET

Député sortant
Candidat libéral européen,
Agréé par le Centre National des Indépendants et Paysans,
Parrainé par la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises.

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Pierre LALLEMANT

Cultivateur à Irai (Orne)
Vice-Président de la Caisse locale du Crédit Agricole de L'Aigle
Assesseur titulaire preneur à la Commission paritaire
du canton de L'Aigle
Croix de guerre 1939-1945, Médaille Militaire
Chevalier de la Légion d'Honneur

LE RÉVEIL NORMAND L'Aigle